

Recommandé

Université Fribourg
Mme Epiney, Rectrice
Av. de l'Europe 20
1700 Fribourg

Fribourg, le 27 avril 2023

Concerne : Grève féministe du 14 juin à l'Université

Madame la Rectrice,

Le Syndicat des services publics a été mandaté par une partie du personnel de l'Université de même que par des étudiant·es·x relativement à l'organisation de la mobilisation du 14 juin 2023.

La Grève féministe n'est pas une mobilisation d'une journée, mais un mouvement plus large qui se construit notamment sur les lieux de travail. Son objectif est de mettre fin aux inégalités sur les lieux de travail et d'améliorer les conditions de travail.

A ce titre, le personnel et les étudiant·es·x proposent un certain nombre de mesures sur lesquelles nous souhaitons pouvoir entrer en discussion avec vous. Les mesures proposées ci-dessous sont à notre sens nécessaires afin de réduire les discriminations que les femmes et les personnes faisant partie d'une minorité de genre, et plus largement toutes les personnes précaires du fait de leur situation financière ou de leur statut social, subissent toujours sur leur lieu de travail.

- Création d'un observatoire des violences et des discriminations

Nous faisons le constat qu'actuellement il n'existe aucune forme de quantification ou de visibilisation des cas de violences sexistes et sexuelles, ou d'autres formes de discriminations, commises au sein de l'Université. Pourtant, ces violences existent et il est important de les connaître afin d'adopter des mesures adéquates.

Nous proposons dès lors la création d'un observatoire des violences et des discriminations au sein de l'Université. Un espace devant permettre au personnel et aux étudiant·es·x de venir parler des cas de violences sexistes et sexuelles vécues, de même que du harcèlement ou autres formes de discriminations. Cet observatoire doit être un instrument permettant d'agir contre ces violences, mais doit également les répertorier et les quantifier. Il doit être à même de publier annuellement un rapport public faisant état du nombre de cas de violences sexistes et sexuelles et discriminations reportés.

Enfin, il doit aussi informer largement sur la définition concrète de la violence et du harcèlement et des discriminations au sein de l'institution, car nous pensons qu'un grand nombre de cas restent aujourd'hui invisibilisés car non-identifiés même par les victimes.

Concernant la prévention, l'Université de Fribourg permet aux personnes qui le souhaitent de suivre une formation sur la question des violences sexistes et sexuelles. Toutefois, pour que la prévention puisse être plus efficace, nous demandons à ce que ces formations deviennent obligatoires pour l'ensemble du personnel de l'Université.

- Lutte contre la reproduction de schémas patriarcaux au sein de l'Université

L'Observatoire doit s'inscrire également dans un engagement plus large pour une lutte conscientisée contre la reproduction de schémas patriarcaux au sein de l'Université. L'Université, et plus globalement le système éducatif, représentent le reflet de notre société patriarcale et perpétuent les divisions et hiérarchies fondées sur le sexe. Afin de lutter contre la reproduction de tels schémas, nous proposons d'imposer l'usage de l'écriture inclusive pour l'ensemble des documents officiels, des communications et du matériel d'enseignement, de mettre sur pied une formation obligatoire pour l'ensemble du personnel sur les questions de genre et de discriminations, y compris dans l'enseignement et le suivi de thèses, et de garantir l'accès à des protections menstruelles gratuites et de qualité dans l'ensemble des toilettes.

- Renforcement des mesures liées à la maternité

Le personnel et les étudiant·es·x ont également fait le constat qu'il était encore difficile de travailler ou d'étudier à l'Université de Fribourg en étant parent. Dès lors, nous proposons les mesures suivantes :

- Création d'un service de garde d'enfants flexible, à l'exemple de l'Université de Berne ou d'autres Universités
Nous constatons qu'il n'y a pas de possibilité de faire garder un enfant si celui-ci n'est pas inscrit à la crèche de l'Université. Tant le personnel que les étudiant·es·x connaissent des horaires flexibles, avec du travail en soirée (par exemple lors d'organisations et de participation à des conférences). Il est nécessaire de mettre en place des horaires de garde d'enfants adaptés et des mesures de garde d'urgence afin de ne pas discriminer les personnes ayant la responsabilité d'enfants. L'Université de Berne propose un service en cas de travail en dehors de heures de bureau (17:30-20:00), de participation à un congrès, et enfin d'urgence à domicile (https://www.vereinbarkeit.unibe.ch/elternschaft/kinderbetreuung/index_ger.html)
 - Augmentation de la capacité d'accueil de la crèche de l'Université
Actuellement, la crèche ne dispose que de 45 places pour 2'500 personnes salariées et 10'000 étudiant·es·x. Cette infrastructure est largement insuffisante par rapport aux besoins et nous souhaitons que la capacité d'accueil des enfants soit augmentée.
- Davantage de respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre

L'Université se doit d'offrir un environnement propice à l'apprentissage à l'ensemble des étudiant·es·x, indépendamment de leur orientation sexuelle et de leur expression de genre. Nous

saluons le soutien de l'Université de Fribourg au programme *trans welcome*, mais exigeons une véritable visibilité de ce soutien et des mesures en conséquence. Nous revendiquons donc la promotion de la communauté LGBTQIA+ via des campagnes d'information et de sensibilisation, l'installation de toilettes non-genrées dans l'ensemble des bâtiments, l'ajout d'une case pour le prénom d'usage et les pronoms dans les documents administratifs, la facilitation de changement d'adresse e-mail, ainsi que la remise de diplômes et de cartes étudiantes non-genrées.

Sur la base de ces revendications, nous souhaitons pouvoir ouvrir une discussion avec l'Université visant la réalisation et la mise en œuvre de ces demandes.

Le personnel et les étudiant·es·x souhaitent également se mobiliser plus largement pour visibiliser les discriminations vécues et les revendications formulées. D'ici au 14 juin 2023, nous souhaitons pouvoir tenir un ou des stands d'informations sur le campus de l'Université.

Nous vous remercions d'avance de votre prochaine réponse, que nous souhaitons dans un délai de 30 jours, et restons à votre disposition pour discuter des revendications en vue de la mobilisation du 14 juin 2023.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous adressons, Madame la Rectrice, nos cordiales salutations.

Catherine Friedli
Secrétaire syndicale

